

Séance du 8 juillet 2026 à 18h30
Mairie, salle du Conseil Municipal, 3^{ème} étage

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Président : M. Benoit CHAMBOURDON, Maire de La Roche-sur-Foron
Secrétaire de séance : Mme Saïda HADDOUR
Rapporteur : Mme. Valérie PASCOLI

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Benoît CHAMBOURDON, Saïda HADDOUR, Nicolas ORSIER, Claire-Zoé BALAS, Théo LOMBARD, Marie GIACHERIO, Valérie PASCOLI, Jérémie TEYSSIER, Laura GIACHERIO, Yves GIRAUDAU, Christine DEMAY RIOU, Gwendal ROUSIC, Isaac VALLEJO, Quentin MORVAN, Romain BERTHOUBE, Charlene GRILLET, Clémence NICOLAUD, Virginie DANG VAN SUNG, Emilie BROTONS, Valentin CARRY, Suzy FAVRE ROCHEX, Nadège CHATEL, Virginie VAILLIER, Laurence POTIER GABRION

Absents avec pouvoir : Marc PATUREL (Pouvoir à Yves GIRAUDAU), Claudia MC KENNY-ENGSTROEM (Pouvoir à Nicolas ORISER), Aurélie RENOU (Pouvoir à Gwendal ROUSIC), Pauline GUILLEMAILLE (Pouvoir à Romain BERTHOUBE), René NENNA (Pouvoir à Valérie PASCOLI), Annie FELLER (Pouvoir à Benoît CHAMBOURDON) Laurent TUDES (Pouvoir à Jérémie TEYSSIER), Elodie BRONDEX (Pouvoir à Virginie DANG VAN SUNG), Youri DERVIN (Pouvoir à Emilie BROTONS)

Absents sans pouvoir : Néant

Conseillers votants : trente-trois.

Objet : Convention de partenariat avec l'association Roche'N'Book

La Commune de La Roche-sur-Foron souhaite favoriser la vie associative et culturelle en mettant à disposition certains espaces communaux, tels que les équipements culturels du Plain-Château plus particulièrement le Pôle culturel L'ACC'Roche et le Château de l'Echelle, pour la réalisation d'activités, d'événements ou de manifestations à vocation publique ou associative.

L'association Roche'N'Book a pour but de promouvoir la lecture et l'écriture sur le Pays rochois ainsi que les auteurs locaux à travers des animations, rencontres et ateliers. Elle souhaite bénéficier d'un espace communal pour la mise en œuvre de ses actions au service des habitants. Certains projets sont organisés en partenariat avec la médiathèque municipale, service de lecture publique.

Une convention de partenariat visant à gérer les relations entre la Commune et le Roche'N'Book et expliquant leurs engagements réciproques est proposée. Elle fixe également les modalités de la mise à disposition à titre gracieux du Pôle Culturel L'ACC'Roche et du Château de l'Echelle.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-22 et L.2121-29 ;

Vu le projet de convention tel que joint en annexe ;

Considérant l'intérêt porté par la commune au développement des activités associatives ;

Considérant la volonté de la commune d'animer le Pôle Culturel L'ACC'Roche avec des associations locales ;

Considérant la nécessité de l'association Roche'N'Book de disposer d'un espace pour mener ses activités ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'association Roche'N'Book ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

Le Maire de La Roche-sur-Foron
certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le 15 juillet 2026



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 8 juillet 2026

Le Secrétaire de séance,
Saïda HADDJOUR

Le Maire,
Benoît CHAMBOURDON

